



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrémentation P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°57 - Nov. - Déc. 2020 - Janv. 2021



Bouge-toi pour ton projet péda !

MAIS ÉGALEMENT...

- 📌 **SITE WEB INFOS COVID POUR LES EDD**
- 📌 **ZOOM SUR DES EDD EN ACTION**
(TRI DES DÉCHETS, MANIFESTATIONS,
BANDE DESSINÉES...)

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrémentation P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD asbl - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°57

Nov. - Déc. 2020 - Janv. 2021



DOSSIER

Bouge-toi pour ton projet péda !

P. 12 - 33

Au sommaire également :



FOCUS COVID 19

4 - Site INFOS COVID !



INFOS JURIDIQUES

6 - Obligations de fin d'année



ECHOS DES REGIONALES

7 - LIEGE : Merci Galler

9 - LIEGE : Les animations des musées liégeois



PARTICIP'ACTION

11- L'EDD Ta'awun se lance un défi : produire le moins de déchets possible



ZOOM SUR LES EDD

34 - Belle collaboration entre deux EDD pour lutter contre la pauvreté

35 - Voyage autour du monde pour l'EDD Coala de Gembloux

36 - Projet « Silhouettes manifestantes » de l'Ecole de Devoirs « Du Bon Temps »

37 - L'odyssée des Maximonstres... ou comment une petite EDD a fait face au Covid

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Serge Deflandre (CEDDBW)
Amélie Deflorenne (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Marion Estimbre (CEDDBxl)
Christine Gilain (CEDDBW)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Julie Pirotte (AEDL)
Aurélie Quintart (FFEDD)
Céline Simon (CEDDNamLux)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Adobe Stock & freepik.com
Nathaniel Dessart

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs asbl

Place Saint Christophe 8
4000 Liège

Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69

Email : info@ffedd.be

www.ecolesdedevoirs.be

N° de compte : BE45 5230 8017 1989

(BIC: TRIOBEBB)

N° d'entreprise : 431007028

RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



Edito



Quand on n'aime pas un dessin,
on ne tue pas, on en fait un plus joli.

(Léa, 6 ans).

Les enfants sont la solution.

A l'heure où j'écris ces lignes, l'ambiance est toujours très morose. Le fonctionnement de la société dépend toujours des aléas du Covid-19. Samuel Paty, un enseignant français, est mort, victime de l'obscurantisme. Et la résilience de la société a ses limites. Beaucoup se découragent, certains sont désespérés. Pourtant, comme disait une mamy lors d'un journal télévisé, "il faut continuer à avancer, on n'a pas la choix".

Tels de supers héros dans les jeux vidéo, les acteurs des Ecoles de Devoirs s'accrochent, avancent, déjouent les pièges, escaladent des montagnes, tombent et se relèvent, récoltent de nouvelles vies... Les coordinateurs et les animateurs tentent de résister, de s'adapter et de rester disponibles autant que possible avant tout pour les enfants qui en ont bien besoin. Et pour continuer à former de futurs citoyens ouverts, curieux, capables de vivre et de faire ensemble dans une société en constante mutation.

Même si rester positif devient difficile, nous vous proposons dans ce numéro diverses pépites à découvrir, à l'image du dynamisme et de la créativité du secteur.

Notre dossier est consacré à la thématique du projet pédagogique, qui doit être renouvelé en 2021 pour de nombreuses Ecoles de Devoirs. Pour vous aider, la Fédération et les Coordinations régionales vous ont concocté une boîte à outils joyeusement dénommée « **OUPPS** », Outils Utiles pour un Projet Pédagogique Secoué et/ou Serein, qui vous donnera entre autres de nombreuses pistes d'animations de réunions d'équipe sur différents sujets. Conscient des réalités complexes du moment, le service EDD de l'ONE précise ses attentes en pages 22 à 24. Ne manquez pas non plus les témoignages des Ecoles de Devoirs qui ont déjà testé certains outils.

Voyager autrement, raconter l'histoire des Maximonstres anti-covid- en bandes dessinées, découvrir les musées de manière interactive, organiser une manifestation de jouets, ce sont quelques-uns des nombreux projets menés dans les Ecoles de Devoirs qui témoignent de leur capacité à rebondir. A découvrir en pages 34 à 39.

Heureusement, dans ces moments difficiles, un peu de douceur vient nous réconforter. C'est le cas par exemple des Ecoles de Devoirs liégeoises qui ont bénéficié d'un énorme don de chocolats par une célèbre firme de la région. Don important partagé avec d'autres, comme des foyers d'enfants, des services de distribution de colis alimentaires ou autres associations au service des plus démunis.

Des sourires, des rencontres, du partage, du lien, c'est pour cela aussi que les Ecoles de Devoirs existent.

Gardons le cap !

Marie-Hélène André, FFEDD
Pour le comité de rédaction de La Filoche.

« La vie est comme un arc-en-ciel : il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs ». (Arunachala Ramaiya)

FOCUS

CRISE COVID-19



Actualités



Défense du
secteur



Protocole(s)



Documents &
infos utiles



Boîte-à-idées



Parents &
enfants



Forum

covid.ecolesdedevours.be

INFOS COVID

Un site qui rassemble les informations à destination des Ecoles de Devoirs

Depuis le début de la crise sanitaire, vous êtes nombreux à nous faire part d'un manque de lisibilité, de difficultés à retrouver les dernières informations, à avoir des outils !

Soucieux de pouvoir vous aider et de vous accompagner au mieux, nous avons décidé, avec les Coordinations régionales, de créer un site spécial « Infos Covid » à destination des Ecoles de Devoirs !



L'objectif de ce dernier est de vous permettre de trouver les dernières actualités, mais aussi les informations juridiques, des outils, des idées d'activités et enfin un Forum dans lequel vous pouvez tous dialoguer !

Les rubriques sont les suivantes :

- ▶ **ACTUALITÉS** : pour pointer, au premier coup d'oeil, toutes les dernières actualités (nouveaux protocoles, informations juridiques, interpellations politiques, etc.)
- ▶ **DÉFENSE DU SECTEUR** : suivi des réunions et des interpellations politiques menées par la FFEDD et les Coordinations régionales pour assurer la prise en compte des réalités du terrain et des difficultés rencontrées par notre secteur dans le contexte lié au covid.
- ▶ **PROTOCOLE(S)** : tous les protocoles en lien avec l'accueil de l'enfant et du jeune s'y retrouvent. Nous avons également créé une partie « spécificités locales » car certaines communes peuvent prendre des mesures plus restrictives que celles mentionnées dans les protocoles de la FWB. Pour cette partie, nous aurons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous envoyer les informations concernant votre commune pour que nous puissions les relayer à tous.
- ▶ **DOCUMENTS ET INFOS UTILES** : vous y retrouverez divers documents juridiques ou administratifs, en lien avec le Covid, les documents liés à la gestion des volontaires, des affichettes à mettre dans votre EDD, etc.
- ▶ **BOÎTE À IDÉES** : vous êtes en recherche d'activités à mener avec les enfants en respectant les règles sanitaires, d'idées pour rester en contact avec les jeunes à distance, etc. ? C'est dans cette rubrique que vous pourrez piocher des idées, mais n'hésitez pas aussi à nous envoyer vos propres idées que nous pourrions partager à tous.

▶ **PARENTS ET ENFANTS** : comment communiquer avec les parents, les enfants et les jeunes autour du Covid ? L'objectif de cette rubrique est de vous aider à savoir comment communiquer avec votre public. En effet, faire de nos enfants et de nos jeunes de futurs citoyens responsables, cela passe aussi par les informer et leur expliquer ce que nous vivons, ce qu'est le Covid, pourquoi le Gouvernement prend des mesures sanitaires parfois strictes, etc. C'est là que vous trouverez des outils pour dialoguer avec les enfants, les jeunes et leurs parents.

▶ **FORUM** : si vous souhaitez directement dialoguer entre vous, partager des informations, vous pourrez le faire via le forum. Il vous suffira juste de vous inscrire et vous pourrez alors poster des informations ou répondre à d'autres posts.

Comme vous l'aurez compris, nous voulons que ce site soit interactif. Il est alimenté actuellement par nos soins, mais pour qu'il puisse être le plus complet possible, n'hésitez pas à nous envoyer vos outils, idées, informations utiles...

Plus que jamais, la solidarité est indispensable pour nous permettre d'affronter du mieux possible cette crise. Vous n'êtes pas seuls ! Tous ensemble, nous pouvons nous soutenir !

Merci à tous pour votre collaboration et surtout encore merci de tenir le cap comme vous le faites depuis le 16 mars !

Nous sommes fiers de vous représenter et de vous défendre car, plus que jamais, vous démontrez à quel point vous êtes indispensables à l'épanouissement des enfants et des jeunes que vous accueillez !!!

Prenez soin de vous et des autres !

Obligations de fin d'année

C'est la fin de l'année 2020, et bien qu'elle ait été très particulière, les obligations juridiques et administratives habituelles sont de mise !

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD



En décembre, il faut donc être attentif aux points suivants :

Les jours fériés de 2021

Les jours fériés qui tombent un jour de repos hebdomadaire doivent être remplacés. Cette année, 3 jours fériés tombent un samedi¹ ou un dimanche : le dimanche 1er mai, le dimanche 15 août et le samedi 25 décembre.

Vous devez donc **afficher, avant le 15 décembre 2020**, un avis qui reprend les **10 fériés légaux** et leur date (+ jour de la semaine) **en 2021**. Ce document doit aussi expliquer la façon dont les jours qui tombent un samedi ou un dimanche seront récupérés : choix collectif ou choix individuel, avec dans ce cas les dates de récupération choisies par vos travailleuse-s (ou, éventuellement, une description de la méthode pour choisir ces dates ultérieurement). Cet avis est considéré comme une annexe au règlement de travail et doit être transmis au Contrôle des lois sociales (voie postale ou électronique).

Les personnes à temps partiel récupèrent ce jour de congé au prorata de leur temps

de travail. Par exemple : une personne à mi-temps récupère une demi-journée.

A noter : un travailleur peut choisir une date de récupération avant le jour férié. Par exemple : une travailleuse choisit le vendredi 24 décembre comme jour de récupération du samedi 25 décembre.

Une fermeture collective en 2021 ?

Il est important que les dates de cette fermeture soient **connues de tous les membres de votre personnel pour le 31 décembre 2020**². Vous devez aussi remplir certaines formalités, tout particulièrement si c'est la première fois que vous organisez une fermeture collective au sein de votre ASBL !

En cas de première fermeture collective, vous devez :

- Modifier votre règlement de travail (en respectant la procédure particulière pour ce faire, ce qui implique la concertation de vos travailleurs).
- Afficher avant le 31 décembre 2020 un avis reprenant clairement les dates de vacances collectives en 2021.

-
1. NB: Le jour férié doit être récupéré seulement si le samedi n'est pas un jour habituel de travail.
 2. Il n'est pas impossible de prévoir une fermeture collective en cours d'année, soit après le 31 décembre de l'année précédente. C'est néanmoins un choix difficile : cela veut dire que vos travailleurs ont peut-être déjà pris une partie de leurs congés avant la fermeture collective, sans avoir connaissance de celle-ci ou de sa durée (avec la possibilité qu'ils n'aient plus assez de congés à prendre pour "couvrir" la fermeture). Pour rappel, toute nouvelle fermeture collective nécessite une concertation avec les membres du personnel, qui pourrait alors être houleuse. Cette option est donc déconseillée par la FESJ.



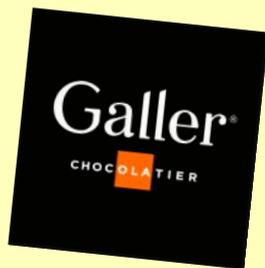
Merci GALLER

Ah le chocolat... il paraît qu'il fait rétrécir les jeans, aurait des effets positifs sur la gestion du stress, il adoucirait même le comportement à ce que certains en disent...

Le chocolat, c'est finalement comme les mots d'amour et ça remonte le moral. | Par Lara JOCHEMS, AEDL

Quel plaisir quand nous avons appris que la société GALLER offrait aux Ecoles De Devoirs plus de 19 000 sachets d'œufs en chocolat (plus de 200.000 petits œufs) pour mettre un peu de baume au cœur des enfants, des jeunes, des parents et des plus fragilisés souvent bien meurtris par un printemps confiné sous le joug du Covid-19, mais également aux équipes éducatives des Ecoles de Devoirs qui ont fait un travail colossal pendant cette crise sanitaire pour garder le lien avec leur public. En effet, les EDD se sont encore une fois surpassées pour maintenir les enfants et leurs missions au centre de leurs priorités en faisant preuve d'une grande créativité illustrée par les différentes actions et stratégies qu'elles ont développées.

Et c'est grâce au fondateur de l'EDD « La Place » à Liège qui a parlé du secteur à un responsable de chez GALLER que les EDD ont bénéficié gracieusement de ces délicieuses friandises pour la seconde fois en quelques mois. ...



- Distribuer copie de cet avis à chaque travailleur.
- Envoyer une copie du même avis au Contrôle des lois sociales (dans un délai de 8 jours après l'entrée en vigueur de la modification de votre RT).

Remarque : Si un ou plusieurs membre(s) du personnel n'a/ont pas droit à des vacances, ou seulement un droit limité à celles-ci, il(s) peut/peuvent bénéficier d'allocations de chômage pendant la période de fermeture collective. Pensez à informer votre personnel de ce point particulier.

Et en janvier, n'oubliez pas...

L'indexation de différents montants forfaitaires (plafonds liés au volontariat, frais de missions et points APE) se fait au premier janvier. Les nouveaux chiffres seront disponibles sur le "*coin des coordinateur-trice-s*" (<http://coindescoordonateurs.ecol.esdevoirs.be>).



Nous étions dans cette période un peu particulière du « déconfinement », l'été était déjà là et le soleil l'avait devancé depuis un bon moment. Les EDD reprenaient peu à peu leurs activités et se trituraient les méninges pour organiser au mieux l'accueil du public en respectant les normes sanitaires, qui tanguaient, incertaines, sur les vagues de changements incessants.

L'annonce des douceurs promises a été accueillie avec beaucoup d'entrain par les structures. Comme le nombre de cartons offerts était juste spectaculaire, l'AEDL (qui coordonnait la distribution) en a également fait profiter plusieurs autres associations telles que des foyers d'enfants, des services de colis alimentaires, des associations s'occupant de personnes sans logis...

La météo saisonnière...et la perspective des trois étages à graver pour tout stocker dans nos locaux nous ont amenés à organiser la distribution directement dans les entrepôts de la société Galler.

C'est moi qui ai eu la grande chance d'accompagner la distribution. Oui, je parle bien de chance, même si Christian était dubitatif devant mon enthousiasme à l'idée de me retrouver deux journées entières dans des entrepôts réfrigérés. Certes, cela m'a valu un orgelet et un mal de gorge, mais quel plaisir de vous rencontrer tous, de discuter avec plein d'EDD différentes ; certaines bien connues, d'autres beaucoup moins. Quel plaisir aussi de recevoir les photos de vos distributions, de vous entendre ou de vous lire me raconter la réaction des familles, des enfants et de vos équipes...

Cela fait partie des raisons pour lesquelles j'aime tellement mon travail au cœur des Ecoles de Devoirs : le lien social, la vie active des EDD, le sourire de chacun et notre but commun : « l'épanouissement de l'enfant ». Comme je suis fière de faire partie d'un secteur aussi dynamique et créatif.

Alors merci à la société GALLER pour ce magnifique geste, à Luc de l'EDD « La Place » et merci aux EDD pour leur engagement et ces merveilleux moments.





Les animations des musées liégeois

Des animations qui brassent allègrement nos quatre missions à un prix démocratique, ça vous dit ? C'est créatif, ludique, sur-mesure et donné par des personnes sympathiques et chaleureuses. Et contre toute attente, ça se passe dans des musées... pas du tout poussiéreux ! Bienvenue à la découverte (pas banale) de La Boverie, du Grand Curtius, du Musée Grétry et du Musée du Luminaire (MULUM pour les intimes). | Par Julie Pirotte, AEDL

Vous avez peut-être fait partie des petits veinards venus au Temps d'Voir « *Les 4 fantastiques* » en novembre dernier (vous vous souvenez de 2019 ? On s'entassait à plein dans la salle de formation de la place Saint-Christophe – c'est mon moment nostalgie). Donc, si vous avez eu ce plaisir, vous avez rencontré Edith, venue présenter le Service Animations des Musées de la Ville de Liège.

Bon, moi, les musées, j'adore. Alors il paraît que je ne suis pas objective. Mais j'y suis allée avec plein d'enfants et je piaffais d'impatience à chaque fois. J'ai testé pour vous les animations « *Très portrait* », « *Des creux et des bosses* », « *Tous au musée* », « *Entre parc et musée* », et une animation au Musée D'Ansembourg qui malheureusement n'existe plus (l'animation, pas le musée ! Il existe toujours, mais il est temporairement fermé pour restauration).

Créé en 2009, le Service Animations des Musées de la Ville de Liège a pour mission de

rendre plus accessibles les musées, ces lieux souvent perçus comme rébarbatifs par les enfants. Et par bon nombre d'adultes. Il est vrai que, quand on n'a pas les clés pour comprendre tous ces tableaux, ces sculptures, tous ces objets ancestraux... ça reste un peu hermétique. Donc, les objectifs du Service Animations sont de faire des musées des lieux de partage, de participation, de créativité, d'appropriation du patrimoine culturel et historique, de stimulation intellectuelle « *faisant des élèves des citoyens actifs et responsables* ».

C'est bien beau tout ça. Cela dit, ce qui m'a conquise, c'est l'aspect ludique de chaque animation. Ludique et créatif. J'étais tellement fière de ramener mon autoportrait à mes enfants ! Et mon petit buste en terre (mystérieusement disparu quelque temps plus tard) ! Nous sommes chaque fois tombés sur



des animateurs.trices chaleureux.ses et sympathiques. Rien de guindé. Aucun agacement devant les enfants, leurs questions naïves, leur énergie, leur humour heu... décalé. Le Service a à cœur d'adapter l'animation à la demande et aux besoins de son public. Un doute sur l'animation à choisir ? Téléphonnez ! On vous orientera sympathiquement et avec beaucoup de pertinence. Vous trouverez tout le nécessaire pour préparer l'animation en amont : une fiche avec les compétences visées (des compétences transposables dans la vie active), un dossier pédagogique, des outils à télécharger (vous pouvez éventuellement préparer votre visite sans accompagnateur).

Ne me reste qu'à mettre la cerise sur le pompon : le coût « ultradémocratique » pour les associations de Liège métropole (y compris Ans, Montegnée, Grâce-Hollogne...) de 1€ par enfant. En-dehors de cette zone, les animations sont à 65€ par groupe. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur <http://lesmuseesdeliege.be/brochures/> et vous pourrez réserver votre animation à l'adresse suivante : animationsdesmusees@liege.be

Attention ! Non seulement vous trouverez dans ces musées les animations de la brochure (il y en a de nouvelles chaque année), mais également des projets spécifiques ou des expos temporaires. En voici deux à retenir cette année...

« **Warhol, The american dream factory** », exposition temporaire à la Boverie. Malheureusement, ce n'est pas l'équipe du Service d'Animations qui anime la visite, mais l'asbl Art&Fact. Du coup, déjà, les prix ne sont pas les mêmes : 95€ par groupe de 15 personnes minimum. Si vous y allez, demandez à être guidés par Eva Milet, mon petit doigt me dit que ça fait toute la différence.

Pour ceux qui n'auraient pas les moyens de s'offrir un vrai Warhol, je vous conseille l'expo au Grand Curtius sur la BD biographique qu'en fait l'artiste Typex, qui utilise différents styles de dessins pour brosser l'évolution de l'artiste. Là en revanche, le Service propose une animation spécifique.

Je me suis laissé dire que le projet participatif « **Fleurs solaires dansantes avec l'artiste Alexandre Dang** » qui devait se clôturer en

août, a été reporté suite au confinement. Il n'est donc pas trop tard pour participer avec les enfants ! L'idée est que chaque enfant crée sa fleur, inspirée par la collection du musée. Celles-ci seront exposées dans la grande verrière de La Boverie, chacune animée par un petit moteur à énergie solaire. Pour ce projet, je vous conseille de contacter Edith Shurgers au 04.221.68.32.

Pour info : Le Service d'Animations des Musées de Liège, c'est aussi une ouverture à des publics spécifiques, comme les primo-arrivants et les apprenants FLE (pourquoi pas une animation parents-enfants ? À construire avec leur équipe), les personnes en fragilité sociale et économique, les personnes porteuses d'un handicap quel qu'il soit (y compris auditif et visuel).





Cause toujours

L'EDD Ta'awun se lance un défi Produire le moins de déchets possible !



C'est dans le cadre du grand projet Cause Toujours, commun à toutes les EDD, que la Coordination du Brabant Wallon et plusieurs équipes d'animateurs en EDD décident d'agir pour l'environnement et baptisent leurs actions : **"VERT DEMAIN"**.

Lors du stage de carnaval 2020, 12 enfants se sont lancés pour défi de produire le moins de déchets possible !

Une animatrice nous raconte :

"Avant le stage, les enfants ont eu l'occasion d'échanger et de choisir les collations saines et les créations qu'ils souhaitaient réaliser. Avec la participation des enfants et des volontaires de l'Ecole de Devoirs, la responsable a récolté le matériel nécessaire pour les ateliers créatifs.

2 stagiaires, étudiantes en psychologie à l'UCL, nous ont accompagnés toute la semaine.

*Pendant le stage, nous avons appris à bien trier les déchets. Nous avons visité les 2 sites de compostage partagés. Nous avons préparé des collations saines, locales et de saison pour limiter les déchets et l'impact sur l'environnement. Pour ce faire, nous avons eu l'occasion de faire des courses à Macavrac (magasin en vrac). Nous avons créé avec des objets de récupération. Nous avons donné notre avis en enregistrant une capsule pour le projet **Périscope*** de la CEDDBW sur le thème de la nature. Nous avons joué à des jeux éducatifs sur le thème du climat et de*

l'environnement. Nous nous sommes rendus à la journée de lancement de l'opération climat du BW...

A la fin du stage, nous avons constaté qu'il y avait moins de déchets que d'habitude. En 5 jours, nous avons rempli une petite poubelle (800 gr) ! Nous avons réussi le défi !"

Félicitations et MERCI aux enfants et aux animateurs qui ont su atteindre leurs objectifs tout en découvrant, apprenant, échangeant, s'amusant et bien d'autres choses en "ant".

Comment vont-ils maintenir le cap et continuer sur cette chouette lancée ?

Affaire à suivre !



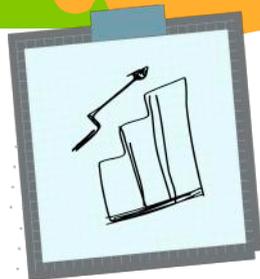
***Suite au confinement, l'enregistrement de l'émission Périscope (dans laquelle sera diffusée la capsule enregistrée lors du stage) n'a pas pu se faire et est reporté à mai 2021. Nous publierons évidemment sur notre site Cause Toujours cette capsule radio.**



**Bouge- toi pour
ton projet péda !**



Du projet pédagogique à la reconnaissance de votre Ecole de Devoirs, il n'y a qu'un pas...



L'année 2021 est une année charnière pour majorité des EDD ! En effet, elles devront renouveler leur reconnaissance. C'est ce qui nous a amenés à créer OUPP'S, une boîte à outils pour travailler en équipe son projet pédagogique, et à réaliser un dossier sur ce thème dans la Filoche.

Dans cet article, on va tenter de clarifier ce qu'est un projet pédagogique, son utilité, son contenu et de rappeler ensuite les critères de reconnaissance d'une EDD, ainsi que la composition du dossier de demande de reconnaissance. En espérant que cela puisse vous aider ! Bonne lecture !

| Stéphanie Demoulin, coordinatrice & administratrice déléguée à la FFEDD

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Définir le projet pédagogique n'est pas aisé car il n'est pas facile de trouver une définition qui recouvre entièrement ce qui se cache derrière ce terme.

Le dictionnaire définit ces 2 termes (« projet » et « pédagogique ») comme suit :

- **PROJET** : ce que l'on a l'intention de faire
- **PÉDAGOGIQUE** : relatif à la pédagogie et donc à l'ensemble de méthodes utilisées pour éduquer les enfants et les adolescents

La lecture de ces 2 définitions nous éclaire sur les deux lignes conductrices qui composent le projet pédagogique :

- D'une part, le cheminement des professionnels, leurs perspectives, leurs valeurs. Autrement dit, le projet, ce que les professionnels ont l'intention de faire ensemble ;

- D'autre part, les besoins psychologiques et physiologiques des enfants, des personnes accueillies. Autrement dit, que sait-on sur ces besoins et sur les diverses façons d'y répondre ? Cela nécessite de se pencher sur les sciences de l'éducation.

Mais au-delà de ces deux lignes conductrices...

Quels sont réellement les éléments qui composent le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique doit refléter la vie au sein de l'EDD. Il n'y a donc pas un canevas type. Chacun doit pouvoir s'approprier son projet pédagogique. Toutefois, voici une liste d'éléments (non exhaustive) à aborder dans votre projet pédagogique et qui peut nourrir votre réflexion autour du projet :

➔ Une introduction

Elle est généralement rédigée lorsque le projet pédagogique est complètement construit. Elle permet de décrire, en quelques lignes, les points forts de votre projet, de résumer brièvement les grandes orientations de votre EDD pour les cinq prochaines années.

➔ Un historique

Il reprend différents points tels que : la création de l'EDD, l'élément déclencheur qui a suscité sa création (la problématique à laquelle souhaite répondre l'EDD) ; la structure éventuelle dans laquelle l'EDD s'intègre (un centre culturel, un CPAS, une maison de jeunes...) ; l'objet social de l'EDD...

Il s'agira de vraiment mettre en avant la raison d'être de départ de votre association et le pourquoi de la création d'une EDD là où vous êtes implantés.

⇒ Les finalités, les valeurs

« Une finalité peut être définie comme un but non daté, poursuivi en permanence et qui n'est jamais entièrement atteint. La confusion est souvent grande entre finalité et objectif »¹. Par métaphore, la finalité peut être symbolisée comme l'horizon (inaccessible), elle sert de repère, donne le sens et la direction à suivre pour se rendre à l'objectif, le phare (accessible) que l'on s'est fixé. Il s'agit donc des valeurs défendues par l'EDD, valeurs qui sous-tendent l'action de l'EDD.

Partir de ce qu'on voudrait que les choses soient ou d'une réalité qu'on aimerait voir changer, comme par exemple : les inégalités sociales, la souffrance,...

L'EDD pourrait défendre des valeurs telles que la coopération, la compétition, l'égalité des chances, l'égalité des résultats, la démocratie, le respect, ... Ces valeurs devront être citées, définies et argumentées en nommant leurs origines, en vue de garantir la cohérence du projet au fil du temps, mais aussi en vue de faciliter leur transmission lors d'un changement d'équipe.

⇒ Une description de l'environnement de l'EDD et des quartiers d'où proviennent les familles

Une analyse, tant au niveau géographique, socioculturel, économique que des partenaires et acteurs sociaux présents.

⇒ Une description du public visé

Il s'agit de décrire le public auquel les activités de l'EDD sont proposées. Quel est le public cible de l'EDD ? Pourquoi ? Comment peut-il être caractérisé (conditions sociales, économiques et culturelles) ? L'EDD doit être ouverte à tous, mais accueillir malgré tout un public spécifique, lequel ?

Rappelons que, pour être reconnue, une EDD se doit d'être ouverte à tous sans discrimination, mais ne pouvant répondre à l'entière des demandes, il est possible que des priorités soient spécifiées dans votre projet. Toutefois, n'oubliez pas qu'une EDD a pour missions de développer l'émancipation sociale du jeune, sa citoyenneté, sa participation et l'éveil à l'interculturalité et que cela passe, entre autres, par un apprentissage à la vie de groupe et des différences. La diversité du public que vous accueillez va donc dans ce sens.

⇒ Les objectifs généraux

Nous avons vu précédemment que l'EDD défend certaines valeurs (finalités), mais elle travaille aussi en fonction de 4 missions définies par le décret. Afin d'évoluer dans ses missions, l'EDD va se fixer des objectifs devant être définis en termes positifs et actifs. Pour vous y aider, pensez à commencer votre phrase par un verbe à l'infinifit.

Une fois les objectifs définis, prévoyez déjà les indicateurs de réussite qui vous permettront d'évaluer votre projet pédagogique.

Par exemples : taux de fréquentation, compétences acquises...

Les objectifs généraux seront vos objectifs, priorités pour les 5 ans à venir. Chaque année, vous devrez traduire ces objectifs généraux en objectifs opérationnels qui seront les objectifs de votre plan d'action annuel.

⇒ Les moyens

— Les activités : un moment d'accueil, de transition ou d'écoute est-il prévu ? Y a-t-il un goûter de prévu ? Si oui, comment est-il organisé ? Quelle est la répartition horaire des activités ? Y a-t-il un adulte référent ? Comment sont réparties les activités ?

Il s'agit donc, dans cette partie, de présenter les activités qui sont programmées dans l'EDD en vue de

remplir certaines missions et d'atteindre certains objectifs. Il est recommandé de préciser à quel objectif se rapporte l'activité programmée afin de rendre compte d'une cohérence globale du projet.

- **Les moyens humains (l'équipe) :** description de l'équipe (employés et volontaires, formations de base), du cadre déontologique, des réunions (fréquence, type(s) de réunions, objectifs des réunions...), des formations continues (après la formation, comment les notions sont-elles intégrées dans les activités ?). Si vous avez des volontaires, comment sont-ils intégrés ?
- **Les moyens matériels :** Comment les locaux sont-ils disposés ? Sont-ils aménagés en fonction des objectifs ? Décrivez-les succinctement et expliquez leur organisation. Votre EDD dispose-t-elle d'outils pédagogiques, de jeux, de livres, de matériel informatique, de matériel de créativité ? Décrivez votre matériel pédagogique et informatique.

➔ L'accessibilité

- Quelles sont les modalités d'inscription (paiement, signature de documents) ? Des documents sont-ils remis aux parents ou aux enfants lors de leur inscription (règlement d'ordre intérieur, projet pédagogique, ...) ? Sont-ils lus, voire expliqués pour les parents ne maîtrisant pas ou peu la langue écrite ? Une information suffisante est-elle prévue dans ce cas ?
- Si l'EDD n'est pas facile d'accès, en fonction de sa situation géographique (loin du centre du village...), des alternatives sont-elles prévues pour les parents ne disposant pas de moyen de locomotion ? (mise à disposition d'un bus pour les déplacements...)
- L'EDD peut-elle accueillir des enfants porteur de handicaps physiques ou mentaux (personnel encadrant adapté) ?

- Quels sont les horaires d'ouverture de l'EDD ?

➔ Les modalités de participation des enfants aux activités et projets de l'Ecole de Devoirs

Une des missions des Ecoles de Devoirs est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation des jeunes. Leur principal objectif est d'aider les enfants qu'elles accueillent à devenir de futurs citoyens actifs et responsables.

A cet effet, il est important, lors de la rédaction du projet pédagogique, de penser à l'implication des jeunes dans l'élaboration des projets.

Qu'est-ce que je mets en place dans mon Ecole de Devoirs pour permettre aux jeunes de prendre une place active dans notre projet ?

Ce travail suppose que chacun apporte quelque chose en échange duquel il retire un intérêt, une motivation... Pour autant que cet apport s'intègre dans le projet global de l'Ecole de Devoirs. En effet, une bonne communication avec le jeune permettra de lui faire comprendre que toute idée n'est pas forcément en cohérence avec la philosophie de l'association. Les jeunes se sentiront ainsi



davantage reconnus par les adultes. Ils découvriront que leurs avis comptent, qu'ils ont de la valeur.

➔ Les relations avec les parents

Sont-ils consultés ? Participent-ils à des activités ? Ont-ils un pouvoir de décision ?

➔ Les partenaires

Avec quelles associations de proximité l'École de Devoirs collabore-t-elle et selon quelles modalités ? Quels contacts entretient-elle avec les écoles et les enseignants ?

➔ L'évaluation

Bénéficiez-vous d'un accompagnement pour l'évaluation de votre projet pédagogique (personnes ressources, comité de pilotage) ?

Quels moyens sont mis en place pour analyser l'effet de votre projet pédagogique ?

Quels sont les indicateurs de réussite ?

Quelles traces en gardez-vous ?

Comment évaluez-vous votre équipe et vos pratiques ?

➔ La publicité

L'EDD réalise-t-elle une promotion ? De quel type ? Destinée à qui ? Quand est-elle réalisée ?

La forme de la publicité tient-elle compte de toutes les spécificités du public que vous souhaitez toucher ?

L'information est-elle adaptée aux personnes ne maîtrisant pas la langue écrite ?

Informez-vous les médias lors de l'organisation d'activités spéciales ?

Concernant vos activités, l'information est-elle diffusée sur un site Internet ?

Le décret vous oblige à assurer une publicité de vos activités.

N'oubliez pas d'insérer sur chacune des publications et sur chaque courrier, « reconnue par l'ONE ».

Quels sont les apports du projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est donc un outil qui va nous permettre d'aboutir à des références communes, partagées par tous les membres de l'équipe.

Mais plus spécifiquement, quels sont les apports de cet outil pour une équipe pédagogique ?

● Passer d'un groupe en inter-relations à une équipe

L'intérêt du projet pédagogique, c'est justement qu'il va permettre ce passage du groupe vers l'équipe, c'est-à-dire le passage de personnes qui travaillent en parallèle, chacune cloisonnée dans la tâche qui lui revient, vers des personnes qui travaillent ensemble, toutes animées par la poursuite d'objectifs communs, de valeurs partagées.

Pour parler véritablement d'équipe, outre le partage d'objectifs et de valeurs communes, nous pouvons véritablement parler de culture commune. Cette culture commune recouvre une signification bien plus approfondie que de l'ordre du simple consensus sur les objectifs et les valeurs. Les acteurs ont ici intégré le projet, ils l'ont assimilé et leurs actions s'incarnent dans la réalisation de celui-ci.

Cette notion de culture d'équipe ne s'intègre que par des communications et un dialogue réguliers, une remise en question constante, une réflexion partagée sur le sens des actions menées, etc.

● Mettre à jour des valeurs communes

Identifier ensemble les valeurs qui sous-tendent notre travail, se mettre d'accord sur ces dernières, c'est nous donner la force de réagir aux situations difficiles avec plus de cohérence et de facilité au sein de l'équipe.

● La capacité à gérer ses émotions

Le travail avec des enfants et des jeunes n'est pas aisé, d'autant plus qu'il vient réveiller chez nous des émotions liées à ce que nous avons nous-mêmes vécu enfants.

Ainsi, une bagarre entre enfants, un enfant sans cesse rejeté, un enfant qui ne veut jamais manger, la crainte d'une mère d'abandonner son gamin ou toutes autres situations de ce genre peuvent provoquer des réactions bien différentes chez les différents animateurs.

C'est pourquoi il est essentiel que le cadre dans lequel travaille l'animateur soit protecteur. C'est-à-dire que l'animateur puisse puiser dans la cohérence d'un cadre de travail bien construit pour identifier ce qui relève de son registre personnel et ce qui relève de la situation professionnelle.

Le projet pédagogique est ainsi utilisé comme un outil permettant aux animateurs de gérer leurs émotions grâce à la structure et au dialogue qu'il permet.

● Avancer vers plus de cohérence

La construction d'un projet commun est un processus complexe qui nécessite de nombreuses discussions, réflexions, de nombreux partages. L'aboutissement étant la possibilité d'arriver à un partage de valeurs et à des pratiques communes, ce qui permet une réelle cohérence entre les différents animateurs et dans le travail qui est accompli.

Cette cohérence facilite le travail de chacun et professionnalise les actions qui sont menées auprès des enfants et de leur famille.

● Intégrer des nouveaux dans l'équipe

L'arrivée d'un nouvel animateur peut représenter une menace pour l'équipe déjà constituée. Effectivement, cela va provoquer un certain nombre de changements dans la répartition des rôles, dans le projet lui-même.

Dans ce contexte, le projet pédagogique apparaît comme un outil fort utile. Effectivement, plutôt que de le donner au nouvel arrivant pour qu'il le lise et y adhère, il peut être intéressant d'organiser des réunions permettant de remettre en question certains éléments de ce projet. Par la discussion autour d'éléments du projet pédagogique, le nouveau venu va petit à petit intégrer la culture de l'équipe.

Comment introduire une demande de reconnaissance ?

Pour rappel, la première demande de reconnaissance peut être introduite à tout moment. Pour le renouvellement de reconnaissance, le dossier doit être complété pour le 30 avril de la dernière année de reconnaissance.

Rappelons également que la reconnaissance est une condition préalable à l'octroi de la subvention.

Que contient un dossier de demande de reconnaissance complet ?

Le dossier de demande (ou renouvellement) de reconnaissance devra comprendre différents documents :

- Le **formulaire R** dûment complété par le pouvoir organisateur. Ce document peut être téléchargé sur le site de l'ONE.
- Le **projet pédagogique** (dont le contenu et l'utilité ont été présentés précédemment)
- Le **ROI** à destination des parents (crf article p.20)
- Le **plan d'action annuel** pour l'année en cours (cfr article pp. 21-22)
- La **copie du contrat d'assurance en Responsabilité Civile** ainsi que la preuve de son paiement pour l'année en cours
- Les **brevets, diplômes, certificats** des membres de l'équipe
- Un document mentionnant les **références du compte financier** du PO ou de l'EDD
- Les **statuts** de l'ASBL permettant d'identifier son objet social.

Ecoles de Devoirs

Les critères de reconnaissance

Les 4 missions des EDD

Développement intellectuel

Le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et aux travaux à domicile.

Développement et émancipation sociale

Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle.

Critères de reconnaissance

Administratifs

- Etre un pouvoir public ou une association sans but lucratif (ne pas être un établissement scolaire)
- Tenir une comptabilité régulière identifiant les activités de l'EDD
- Assurer une publicité des activités
- Mettre à disposition une infrastructure adaptée offrant des garanties d'hygiène et de sécurité
- Mettre à la disposition du matériel pédagogique et ludique
- Communiquer à l'ONE toutes les informations administratives et se soumettre à son contrôle
- Contracter une assurance Responsabilité Civile (personnel d'animation et participant-e-s)

Relatif au public accueilli

- Etre ouvert à tous sans discrimination
- Accueillir au moins 10 enfants âgés de 6 à 15 ans par jour d'ouverture en moyenne annuelle (8 enfants dans une commune rurale)
- Accueillir des enfants issus de 3 implantations scolaires différentes ou de 2 au moins, si l'EDD dispose de bâtiments indépendants d'une école (dérogation possible dans une région à faible densité d'écoles)
- Etre accessible en dehors des heures scolaires 2h minimum/semaine, au moins 20 semaines scolaires / an

Conditions de fonctionnement complémentaires pour la

- Prouver un fonctionnement régulier au cours de l'année d'activité précédant la demande de subvention
- Etre accessible après les heures scolaires, au moins 1 heure / jour d'ouverture, au moins 5 heures / semaines réparties sur au moins 3 jours, pendant au moins 20 semaines

et de subventionnement

Extrait de la brochure « Ecoles de Devoirs, mode d'emploi » de l'ONE, page 72 - 73



Créativité, accès et initiation aux cultures

La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication.

Citoyenneté et participation

L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Pédagogiques

- Organiser des activités s'inscrivant dans les 4 missions des EDD
- Respecter le Code de Qualité de l'Accueil de l'enfant
- Elaborer, en collaboration avec l'équipe pédagogique, et mettre en œuvre un projet pédagogique
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action annuel
- Elaborer et mettre en œuvre un règlement d'ordre intérieur à destination des parents
- Garantir que l'éventuelle participation aux frais demandée ne dépasse pas un montant fixé : 2€ / jour indexé (en période scolaire) et 4€ /jour indexé (durant les vacances)¹
- Veiller à ce que la langue parlée par l'équipe pédagogique aux enfants soit le français
- Travailler en partenariat avec les familles, avec les écoles et les autres acteurs sociaux / éducatifs
- Respecter et défendre en son sein les Droits de l'Homme et les Droits de l'Enfant

Relatif au public accueilli

- Disposer d'une équipe pédagogique d'au moins 3 personnes dont un coordinateur et un animateur qualifié
 - Encourager la participation à des formations qualifiantes et continuées
- Assurer un encadrement effectif dont les normes minimales sont :
- D'un animateur présent par groupe de 12 enfants de 6 à 15 ans accueillis
 - D'un animateur qualifié pour 3 animateurs présents

subvention

- Accorder une priorité d'accès à un public qui maîtrise mal la langue française ou qui ne peut bénéficier à domicile d'un accompagnement

1. Pour l'année 2020 – 2021, les montants sont de 2,68 € en période scolaire et 5,35 € durant les vacances

R.O.I.

Le règlement d'ordre intérieur

Cet article est issu du document sur le règlement d'ordre intérieur que l'ONE a mis en ligne sur son site internet.

Avant toute chose, il faut savoir qu'il existe trois types de règlement d'Ordre Intérieur (ROI) :

- ➔ **LE ROI DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS** rémunérés ou volontaires.
- ➔ **LE ROI DESTINÉ AUX ENFANTS** que l'on appelle plus communément « charte de vie »
- ➔ **LE ROI DESTINÉ AUX PARENTS** qui est une forme de contrat, de convention entre l'Ecole de Devoirs et les parents. C'est ce document qui doit être joint à la demande de reconnaissance.

Voici les divers éléments que l'ONE propose d'intégrer, partiellement ou intégralement, dans le ROI à destination des parents. Cette liste n'est pas exhaustive. Certaines rubriques sont suivies d'un * car il s'agit d'éléments qui sont la base minimale d'un ROI :

- **Public visé** : Age ou niveau d'enseignement des enfants accueillis ;
- Description très brève du **type de structure** ;
- Les **horaires d'ouverture*** (n'oubliez pas de préciser les périodes de fermeture) ;
- Les **modalités financières*** : si vous demandez une participation financière aux parents, pensez à les informer à propos de la déduction fiscale ;
- Les **modalités d'inscription*** (avec des priorités éventuelles à l'admission) : **Remarque : une Ecole de Devoirs doit être ouverte à tous, sans discrimination. Vous pouvez donc déterminer des priorités d'inscription mais, en aucun cas, des critères d'exclusivité, qui empêcheraient l'accès de votre structure à certains publics ;**
- Les **rapports avec les parents** durant l'année : modalités, fréquence et contenu des contacts ;

- **L'accessibilité*** : renseigner les parents sur la situation de l'Ecole de Devoirs ainsi que sur les moyens de transport pour y accéder.
- Précisez les **modalités d'arrivée et de retour**. Comment les enfants arrivent-ils ? Peuvent-ils repartir seuls (si oui, prévoyez un formulaire d'autorisation à faire signer) ? ;
- La **personne ressource pour les parents** et comment la joindre : Indiquez, par exemple, ses moments de permanence, son téléphone professionnel,... ;
- Les **modalités du goûter** : Le goûter est-il fourni par l'Ecole de Devoirs ou l'enfant doit-il l'apporter ? ;
- Description des **relations établies avec les écoles** ;
- Les **outils de communication** utilisés avec les jeunes, les parents, les écoles ;
- Les **règles de sécurité** ;
- Les **règles pour les sorties**, les excursions ;
- Les **règles de vie** en groupe ;
- Les modalités mises en place lorsque le **comportement** d'un enfant ou d'un jeune pose question ou lorsque sa situation interpelle l'équipe ;
- Les **assurances*** ;
- Le **droit à l'image** ;
- La **déontologie**, la **confidentialité**, le **devoir de discrétion**, le **RGPD*** (*Règlement Général sur la Protection des Données* : expliquez brièvement la manière dont l'EDD conserve les données à caractère personnel du public accueilli et de ses animateur.trices).

Canevas de Plan d'Action Annuel



Ce article provient du site de l'ONE et est téléchargeable via www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/ecoles-de-devoirs/reconnaissance-edd/

Selon l'article 7§2 du décret relatif à la reconnaissance et au soutien des Ecoles de Devoirs, « *chaque Ecole de Devoirs pour laquelle le pouvoir organisateur introduit une demande de reconnaissance répond aux critères pédagogiques suivants : 4° Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action annuel, qui constitue la traduction concrète des objectifs déterminés par le projet d'accueil et comprend notamment un calendrier et un descriptif d'activités ainsi que les moyens humains et matériels envisagés pour le mettre en œuvre.* »

Un Plan d'Action Annuel (PAA)... Mais pourquoi ?

En tant qu'Ecole de Devoirs reconnue, vous avez établi un projet pédagogique qui est valable pour une période de cinq ans.

Le plan d'action annuel permet d'expliquer quelles **actions** vont être mises en place durant l'année pour **concrétiser** votre projet pédagogique et cela afin de répondre aux quatre **missions** des EDD.

Il vous offre la possibilité de **mettre en valeur votre travail** par la présentation de votre programme d'activités, les moyens (matériels et humains) dont vous disposez pour les réaliser ainsi que les partenariats éventuels.

Le plan d'action est **actualisé chaque année** car il est également le résultat de votre **évaluation** de l'année écoulée. Il est important que l'élaboration et l'évaluation du plan d'action associent concrètement et effectivement l'**équipe** qui est chargée de le faire vivre.

Pour construire votre plan d'action annuel, l'ONE vous suggère le canevas suivant. Ce dernier n'est pas exhaustif et peut être modifié et complété en fonction de la réalité de chaque EDD :

➔ Une **INTRODUCTION** comprenant :

- Un rappel synthétique des objectifs développés dans le projet pédagogique, et surtout ceux qui seront mis en place cette année,

- Une évaluation des activités de l'année précédente : celles qui ont fonctionné, qui ont été reconduites ou annulées... ainsi que les nouveaux projets de l'année à venir.

➔ Un **CALENDRIER DES ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS** pour l'année à venir où l'on trouvera, par activités :

- Les objectifs poursuivis et les missions visées,
- Les différents moyens (humains, matériels, partenariats...) mobilisés,
- Une brève description de l'activité pour nous permettre d'en comprendre le déroulement concret,
- La périodicité de l'activité.



Pour que votre **P.A.A.** soit au plus près de la vie de votre Ecole de Devoirs, il est important de faire la distinction entre les activités récurrentes, planifiables à l'année (par exemple, un atelier théâtre a lieu tous les jeudis soir, de 17:00 à 18:30), et les activités ponctuelles (par exemple : le vendredi 22 décembre 2017 : sortie de groupe pour la fin de l'année). Nous sommes conscients que celles-ci ne sont pas toujours programmées au moment de la rédaction du plan d'action.

- ➔ Un **CALENDRIER DES ACTIONS MENÉES AVEC LES PARENTS**, les écoles et les autres partenaires, reprenant le type d'activité, l'objectif et la périodicité des activités.
- ➔ Une partie concernant **L'ÉQUIPE** reprenant, par exemple, **LES FORMATIONS ET LES RÉUNIONS** (leur fréquence, leur objet, les personnes conviées,...).
- ➔ Votre **PLAN D'ACTION ANNUEL** est donc un document « ouvert » et modifiable, qui reflète la vie de votre Ecole de Devoirs et qui est susceptible d'évoluer au fil des projets et des imprévus du quotidien !



ONE La parole au service EDD de l'ONE

Réaliser un dossier sur le projet pédagogique ne pouvait pas se faire sans interview du service EDD de l'ONE. Nous les avons donc interviewé, fin octobre 2020, pour vous permettre de mieux cerner leurs attentes par rapport à votre projet pédagogique et votre renouvellement de reconnaissance.

I Réponses de Viênn Ho, responsable du service EDD au sein de l'ONE.

Quel est le nombre d'EDD concernées par le renouvellement en 2021 ? Quelle est la date butoir ? Est-elle la même pour tout le monde ?

La reconnaissance arrivera à échéance en fin d'année d'activité 2020-2021 (30 août 2021) pour 60% des EDD reconnues (380 EDD actuellement reconnues). Le Décret précise que « la demande de renouvellement doit être introduite au moins 120 jours calendrier avant l'échéance ». Le dossier doit donc parvenir au Service EDD avant le 1er mai.

Cette année d'activités est par ailleurs marquée par la persistance de la crise Covid-19 et de ses conséquences. Nous sommes conscients que, depuis mars, maintenir un accueil est un « casse-tête ». Nous espérons donc que les moments d'échanges, que les équipes pourront organiser et préserver, puissent être riches et soutenant pour chacun-e. Le volet administratif du dossier sera par ailleurs allégé car le portail « pro.one »

repréend désormais les données habituellement renseignées.

A quoi sert un projet pédagogique de votre point de vue ?

L'accueil au sein de chaque EDD et le développement de sa qualité s'appuient sur deux dynamiques liées : celle du projet d'accueil et le travail en équipe. L'intérêt du projet pédagogique est de relier ce qui est vécu au quotidien (les pratiques) à ce qui est visé (les priorités éducatives). Il se construit par un va-et-vient entre des actions (ex : une situation particulière rencontrée, une observation, la rencontre d'une autre pratique ...) et les débats qui en découlent.

L'aboutissement est, avant tout, un support au « vivre ensemble » qui sert de référence à tou-ttes ; enfants, parents, professionnel-les. Dans un second temps, ce support est utile pour présenter son projet et rendre compte de ses pratiques à l'extérieur (à l'ONE notamment).

Pourquoi est-ce important de le travailler en équipe ? Quelles seraient vos suggestions, vos pistes pour élaborer ce projet en équipe ?

La deuxième dynamique fondamentale à l'accueil est le travail en équipe. Un projet pédagogique fait sens quand il est porté par l'ensemble de l'équipe. La cohérence et la continuité des pratiques se construisent par une réflexion collective.

Toutes les situations concrètes vécues par les animateur-trices et qui leur posent question peuvent servir de point de départ. La préoccupation prioritaire doit rester le bien-être et le bon développement des enfants et des jeunes. Le conseil principal est de prendre le temps, de structurer le processus (rencontres régulières) et de l'inscrire dans la durée. L'échéance du renouvellement doit être vue comme une étape d'un processus continu. Le projet pédagogique, développé ou revu à ce moment-là, correspondra à l'équipe et au contexte de ce moment.

Faut-il suivre un plan en particulier ?

Chaque projet pédagogique est particulier et il revient à chaque équipe de le construire à son image. Cette image doit correspondre à ce qui est mis en œuvre quotidiennement. Les pratiques doivent donc être définies avec clarté. Le projet pédagogique ne doit pas être confondu avec un texte « d'intentions ».

La plupart des EDD ont déjà un projet pédagogique, doivent-elles le refaire de bout en bout ?

Un projet pédagogique est, par définition, provisoire et a une durée de vie limitée. Il doit pouvoir évoluer au fil des changements (animateur-trices, public, contexte...) que rencontre l'EDD et du questionnement de l'équipe sur ses pratiques. S'il est donc important de faire, ponctuellement (en général tous les 3 à 5 ans), le point sur l'ensemble du projet, il peut effectivement y avoir une certaine continuité dans le temps des priorités et des pratiques. Le projet pédagogique existant peut alors être mis à jour. Les propositions de l'ONE pour envisager le renouvellement 2021 vont dans ce sens.

Qui rédige le projet pédagogique ? Est-ce nécessairement le coordinateur ?

Le-la coordinateur-trice a un rôle central, notamment pour animer la réflexion d'équipe. La transposition de cette réflexion en un document clair et accessible est un exercice difficile : dans quelle mesure le projet d'accueil aide-t-il l'équipe à prendre en charge les problématiques vécues au quotidien ? La pertinence de ce document va se manifester chaque fois que, lors des débats, l'équipe revient dessus (plutôt que de le laisser dans l'armoire). La forme mérite donc aussi d'être discutée en équipe pour que chacun-e puisse se l'approprier.

Pensez-vous que les EDD doivent cibler nécessairement un public en particulier ?

Le critère de reconnaissance relatif au public qui demande d'être ouvert à tou-te-s, sans discrimination, invite les EDD à entretenir une réflexion continue sur les besoins des enfants et des jeunes et sur la meilleure façon de les rencontrer.



Quels sont vos points d'attention au niveau du projet pédagogique ? Qu'est-ce qui est incontournable ?

Dans le cadre d'un renouvellement (et non d'une première reconnaissance), le Service EDD propose aux EDD qui souhaitent s'inscrire dans une mise à jour de leur projet pédagogique de développer, au minimum, les aspects suivants :

- ➔ Le déroulement d'une après-midi type
- ➔ Les principales évolutions rencontrées et adaptations opérées ces dernières années
- ➔ Une réalisation illustrant la vie de l'EDD (un projet, une initiative particulière, ...)
- ➔ Les pratiques, réflexions, difficultés, pistes d'amélioration... échangées par l'équipe autour d'un enjeu de l'accueil (pour le choix d'un enjeu, voir notamment la partie 3. « Au quotidien » de la brochure "*Ecoles de Devoirs, Mode d'Emploi*")
- ➔ La manière dont la réflexion autour du renouvellement de reconnaissance s'est menée.

Quand vous relisez un projet pédagogique, qu'est-ce qui vous manque le plus souvent ?

Un point sur ce qui a changé, évolué, été remis en question... depuis la dernière reconnaissance et la mise en lumière du contexte, notamment les limites, les freins, les difficultés que rencontrent les équipes, autour de la mise en place de certaines actions, activités et/ou collaborations. Les projets pédagogiques ne permettent pas toujours de saisir les réalités de terrain.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots la brochure « *Ecoles de Devoirs mode d'emploi* » et son utilité dans le cadre d'un travail autour du projet pédagogique ?

Cette brochure se veut utile aux EDD : les indications, balises, réflexions (voire les illustrations) reprises peuvent enrichir les échanges en équipe, notamment sur les fondements de l'accueil en EDD (le public accueilli ; l'équipe pédagogique ; le projet d'accueil ; les 4 missions) et sur les pratiques quotidiennes autour des familles, des écoles, des partenaires, autour de l'enfant et du jeune et autour des conditions d'accueil.

Une boîte à outils du projet pédagogique, joyeusement appelée

OUPP's*

*Outils Utiles pour un Projet Pédagogique secoué et/ou serein

Réfléchir le projet pédagogique, en équipe, est un exercice très riche, mais qui peut sembler, parfois, ardu. Par où commencer ? Comment procéder ? Qui impliquer ?

Les équipes des Coordinations régionales et de la FFEDD vous ont donc mitonné une boîte à outils qui regorge d'informations pertinentes et d'idées d'animations de réunions à mener en équipe. Parce que seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin !

Votre EDD est unique, dans un milieu et avec un public spécifique. Votre projet pédagogique sera donc le reflet de la réalité dans laquelle fonctionne votre EDD.

Que ce soit pour créer votre nouveau projet pédagogique ou pour donner un coup de pep's à l'ancien, cette boîte à outils est faite pour vous !

Plusieurs clés pour tendre vers un projet serein

PHOTOGRAPHIER : Faire un état de ce qui existe actuellement, en restant le plus objectif possible.

PRIORISER : Définir ensemble les priorités, planifier les réflexions. Tout ne peut (et ne doit) pas être revu, repensé, en même temps.

DÉCOUPER : « Petit à petit, votre projet se construit... ». Prendre le temps.

COMMUNIQUER : Laisser énoncer et germer les idées. Votre équipe est composée de personnalités très riches, qui ont des avis, des idées.

CULTIVER LA BIENVEILLANCE : Face à la diversité de l'équipe, des points de vue et des

réalités, pratiquer l'écoute, le respect, le non-jugement.

LÂCHER PRISE : Lâcher prise sur le temps (une bonne discussion nécessite parfois de ne pas décompter les minutes), sur le résultat final (l'inaccessible idéal), sur les idées toutes faites.

RIRE : Des réunions dans la bonne humeur permettent souvent l'émergence d'idées nouvelles, créatives.

POSITIVER : Éviter les « Ça ne marchera jamais ». Le succès est pavé d'erreurs.



Comment utiliser OUPP'S ?

Cette boîte à outils est là pour :

S'INSPIRER : Plusieurs portes d'entrée dans cette boîte :

- ➔ **UNE PORTE « INFORMATIONS DE BASE »** derrière laquelle vous retrouverez les éléments de bases qui constituent votre projet pédagogique.
Exemples: mener une réunion, rédiger le projet, un exemple de plan...
- ➔ **UNE PORTE « MÉTHODES GÉNÉRALES »** derrière laquelle vous pourrez trouver un moyen de susciter les échanges et la discussion (à utiliser avec le thème que vous avez défini).
Exemples : le swot interactif, l'ascenseur, la prise de décision démocratique...
- ➔ **UNE PORTE « OUTILS THÉMATIQUES »** derrière laquelle vous pourrez aller chercher un sujet de réflexion qui vous intéresse.
Exemples : les valeurs, les besoins de l'enfant, les liens EDD, familles et école...
- ➔ **UNE PORTE « PLACE AUX ENFANTS/JEUNES »** derrière laquelle sont regroupées des animations et informations autour de la participation des jeunes, ainsi que des Droits de l'Enfant.
Exemples : mon EDD idéale, parole d'enfants, le chemin de la participation...

PICORER : Prendre ce qui m'est utile dans cette boîte à outils et laisser (peut-être temporairement) le reste.

ADAPTER : Ne pas hésiter à mélanger deux méthodes proposées, à revoir les animations en fonction de votre équipe. Soyez créatifs !

OUPP's est désormais également un classeur !

Prêt à l'emploi, il regroupe déjà une trentaine de fiches.

La situation actuelle a retardé la distribution de ces fardes à nos membres, mais nous espérons pouvoir vous en faire très prochainement profiter.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre Coordination régionale !

En attendant, retrouvez toujours les fiches sur le site :

baopp.ecolesdedevoirs.be





Témoignages

La formidable, pratique, ingénieuse et ludique boîte à outils OUPP'S

Peut-être, comme moi, êtes-vous convaincu.e de l'intérêt de construire votre projet pédagogique en équipe. Peut-être êtes-vous un communicateur.trice né.e qui adore les réunions brainstorming (pas comme moi alors ! J'ai appris à aimer et à animer... Tout s'apprend dans la vie). Nous, nous devons rendre notre projet début 2020 et nous avons eu le plaisir de pouvoir tester en équipe certaines activités, aimablement fournies en primeur par Marie-Hélène André de la FFEDD.

| Témoignage de Julie PIROTTE, animatrice à l'Histoire de voir, EDD du CJ de Chênée

Je ne résiste pas (même en écoutant France Gall à fond) à vous raconter une petite anecdote personnelle. C'est véridiquement vrai, promis juré. Je comptais la raconter à l'intéressée, puis ça m'est sorti de la tête... Tant pis, elle le découvrira en lisant ces lignes. L'autre jour, en réunion, nous parlions de la boîte à outils magique pour écrire son projet pédagogique (à mon avis, c'est là que j'ai dû dire sans réfléchir « mais moi je veux bien écrire quelque chose là-dessus », et puis j'ai oublié aussi sec). Eh bien, le soir, en m'endormant, une phrase tournait en boucle dans ma tête : « Marie-Hélène est notre maître à tous... Marie-Hélène est notre maître à tous... ». Voilà. Si le titre ne vous avait pas mis sur la piste, maintenant vous pouvez imaginer mon opinion personnelle.

De base, à Chênée, on est tous persuadés que travailler son projet en équipe offre des avantages à côté desquels on ne peut pas passer. À mon avis, ça représente bien moins de travail. Moins de travail pour convaincre ses collègues de s'engager dans telle ou telle animation. Moins de travail pour expliquer les 4 missions à l'équipe. Moins de travail (parce qu'on le fait tous ensemble) pour défendre nos objectifs et nos valeurs à l'extérieur de l'EDD ou auprès des parents. Un projet soutenu par l'ensemble d'une équipe tout au long de ces cinq années, c'est moins énergivore. Ça demande des concessions, évidemment, mais c'est tellement plus motivant pour chacun et le résultat sur le terrain est tellement plus cohérent. Et ça, c'est un facteur de sérénité au travail.

Je ne vous le cache pas, comme dit Mélanie (notre chère coordinatrice) : "On est tous un peu fofous ici." Traduisez : on aime bien plaisanter. Rire ensemble. Et surtout jouer. Donc, on a commencé chaque séance (quatre en tout, des matinées) par des jeux de dynamique de groupe. Des « **icebreaker** » (si



comme moi vous cherchez sur internet, en fait ce ne sont pas les petits bonbons acidulés) comme dit Marie-Hélène. Nous venions d'accueillir deux nouvelles volontaires et ça a bien détendu l'atmosphère, ça a libéré la parole des plus réservée.s et ça a insufflé de l'énergie dans nos réunions. J'ai oui une rumeur selon laquelle de nouvelles fiches allaient apparaître un jour sur le site des EDD avec quelques propositions de jeux...

Ensuite, nous avons décidé de travailler du plus général au plus concret, depuis nos valeurs jusqu'à nos projets, en passant par nos missions et nos objectifs. Pour conclure, nous avons dessiné notre « **arbre de vie** » reprenant de manière graphique ce qui est ressorti de nos réunions.

Pour déterminer nos valeurs communes, nous avons utilisé le « **jeu de cartes des valeurs ajoutées** ». Nous étions tous bien sur la même longueur d'ondes, c'était très rassurant. Par contre, quel dilemme pour n'en choisir que 3 ! Nous avons embrayé avec la « **baguette magique** » pour visualiser notre « inaccessible étoile ». Jusque là tout allait bien, et BAM ! nous avions nos valeurs et nos finalités.

Ensuite, juste pour le fun, nous avons fait « **l'abécédaire de notre EDD** ». Je ne croyais pas trop à cette animation, au début : il s'agit de prendre chaque lettre de l'alphabet et d'y associer un mot ou deux en lien avec l'EDD. Un mot ou deux ??? Au final, nous nous sommes retrouvés avec parfois vingt mots pour certaines lettres ! Et deux affiches : « **une EDD, c'est** » et « **une EDD, ce n'est pas** ». C'est curieux

parce qu'avec les associations de pensées, les langues se sont vraiment déliées. On a beaucoup ri. On a eu quelques surprises. Et on a eu beaucoup de débats, curieusement, particulièrement avec cette animation-là. Si je devais n'en retenir qu'une, la plus étonnante, ce serait celle-ci.

Evidemment, à ce stade, nous avons attaqué les quatre missions. Avec plusieurs nouveaux venus dans l'équipe, c'était un peu incontournable. Nous ne nous sommes pas risqués à réinventer la roue et nous avons utilisé la technique du world café. Efficace. Cela nous a permis de faire le lien entre les concepts et la pratique de terrain, car nous avons vu apparaître sur nos affiches des idées de projets, d'animations, de concrétisations.

Pour terminer, j'ai quelque peu triché en utilisant un outil proposé par Sarah (de la FFEDD) lors de la formation « **La participation, qui s'y frotte l'adopte** » : des fiches très utiles pour structurer un projet, dénichées sur le site du JEC (Jeune et Citoyen ; "Les 7 questions pour structurer ton projet" et "Les 5 critères pour t'assurer que ton projet est faisable"). Tous les membres de l'équipe se sont mis par groupes de deux et ont réfléchi à un ou plusieurs projet(s), animation(s) ou aménagement(s) en les mettant en lien avec nos quatre missions.

Le tour était joué ! Il ne nous restait plus, à Mélanie et moi, qu'à coucher le fruit de nos réflexions par écrit. Tous les animateurs, volontaires et employés, nous ont fait des retours très positifs sur cette expérience.



Des icebreakers pour l'apéro ?



◆ IDÉE N.1

Toute l'équipe s'assied en cercle sur des chaises. Une première personne commence et énonce une chose qu'elle aime : « *j'aime le chocolat* », « *j'aime le football* »... toutes les personnes, y compris celle qui vient de parler, qui aiment le chocolat (ou le football, etc) se déplacent d'une chaise sur la droite. Les autres ne bougent pas. Evidemment, ce n'est pas un jeu COVID-friendly... On se retrouve vite assis sur les genoux de son voisin.

■ IDÉE N.2

Chacun à son tour, les participants racontent un mensonge et une vérité à leur propre sujet. Moi par exemple : « *j'ai passé 15 jours en Inde avec ma prof de yoga* » et « *mes filles se débarrassent en douce des réalisations créatives que je fais en formation* » ... Alors, qu'est-ce qui est vrai, qu'est-ce qui est faux ?

■ IDÉE N.3

Le challenge marshmallow : utilisé dans de nombreuses grosses entreprises, cet icebreaker très particulier a pour but de favoriser le « teambuilding » des équipes en les mettant devant un challenge a priori très simple, mais au final étonnement complexe. À l'aide du matériel fourni (alors là, les avis divergent. Nous, nous avons eu 20 spaghettis, 5 marshmallows et de la Patafix. Sur internet j'ai trouvé : 20 spaghettis, 1 marshmallow à mettre au sommet, 1 mètre de ficelle, 1 mètre de bande adhésive) plusieurs équipes vont devoir construire, en un temps limité, la structure la plus haute possible avec deux conditions : un marshmallow au sommet et la construction doit tenir toute seule lors de la présentation.

■ IDÉE N.4

Le bâton d'hélium : Ici, les participants doivent porter une tige relativement longue (cet icebreaker est recommandé pour des groupes de 10 à 20 personnes ; comme tige : une baguette en bois très fine, en plastique type tuyau très fin, ou un arceau de tente) sur le bout de leur index et parvenir à la poser à terre horizontalement. Facile ? Pas si sûr ! Créez deux rangées de personnes se faisant face debout. L'espace entre les rangées doit être minimale (pas très COVID-friendly non plus... Gardez les masques !). Posez la tige sur les index tendus des participants et laissez-les essayer de poser la tige au sol horizontalement, avec une parfaite synchronisation. Ici, pas de "top départ", pas d'indication ; les participants ne pourront compter que sur eux-mêmes et travailler de concert en se faisant confiance. Si la barre tombe ou que des participants n'ont plus leur doigt en contact avec la tige, faites recommencer le groupe depuis le début ! Vous remarquerez que, chose étonnante, le bâton a tendance à remonter plutôt qu'à descendre... d'où son nom !

L'Oasis Familiale

« Chaque jour, chaque heure, chaque seconde, chaque instant, sont des opportunités à saisir. Considère-les comme une nouvelle occasion de commencer à créer ce que tu veux exactement, être, avoir et faire ».

Grisou Barcelona

| Témoignage de Nancy JACQUES, animatrice à l'Oasis Familiale à Hannut

Ce temps si précieux, nous avons décidé de le mettre au profit de notre projet pédagogique en donnant du sens à nos activités et aux actes de la vie quotidienne. Oser s'arrêter, réfléchir sur nos pratiques professionnelles, est nécessaire pour aller de l'avant et renforcer la cohérence et la cohésion dans l'équipe.

Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir expérimenter « OUPP'S », outil créé par la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs pour aider les EDD à construire leur projet pédagogique et à évaluer l'ancien. Il s'agit d'une panoplie d'animations proposées aux EDD. Celles-ci vont pouvoir sélectionner celles qui leur "parlent le mieux", les adapter en fonction de leurs réalités. Cet outil est intéressant car il permet aux EDD de picorer à gauche, à droite et d'utiliser les activités en fonction de leurs besoins.

A l'Oasis Familiale, nous avons entamé les réflexions avec l'animation « *Bingo* ». Cette activité avait pour objectif d'évaluer l'ancien projet pédagogique. Cette tâche s'est révélée plus au moins compliquée. En cinq ans, beaucoup de changements se sont opérés. Le turnover de notre équipe n'a pas facilité cette réflexion d'analyse critique du travail effectué. En effet, plusieurs personnes n'étaient pas encore présentes dans l'équipe lors de la rédaction du projet pédagogique 2016-2020. Dès leur arrivée dans l'équipe, elles ont essayé de se l'approprier, mais cela reste un exercice difficile. Il va de soi que, fort heureusement, nous n'attendons pas le renouvellement de notre reconnaissance pour réfléchir et questionner nos pratiques professionnelles, mais celui-ci nous invite à prendre le temps de

nous arrêter, de nous remettre en question et dans notre métier, c'est plus que nécessaire ! Pour cette activité « *Bingo* », nous sommes **partis des valeurs que nous avons identifiées. L'outil nous a permis d'identifier ce que l'on garde, ce que l'on abandonne, les nouveautés à insérer et ce que nous souhaitons valoriser ou améliorer.** Nous avons travaillé en petits groupes de 2 ou 3 personnes et avons utilisé la technique du « World Café », une méthodologie de discussion qui permet, en utilisant l'intelligence collective, de faire émerger d'un groupe des propositions concrètes et partagées par tous. Au terme de cette activité, nous avons pu dégager de nouvelles pistes d'actions.

Pour travailler la finalité, c'est-à-dire notre idéal, nous avons choisi l'activité « *La baguette magique* » : Si tu avais une baguette magique, quel(s) enfant(s) voudrais-tu pour le futur ? Nous avons travaillé en petits groupes de 2 ou 3 personnes et avons pris un temps de mise en commun pour créer la baguette magique de



l'équipe. Cette activité a été très appréciée par l'équipe et nous avons pu constater que lorsqu'on a des rêves, on se projette dans l'avenir, dans le futur. On sait où on s'en va car on a un but dressé devant soi. Les rêves nourrissent nos actions et donnent du sens à ce que nous réalisons.

La suite de notre programme s'est basée sur les besoins de l'enfant. Et pour mieux les comprendre, nous avons utilisé l'activité « **La carte d'empathie** ». Cette animation nous a permis de nous mettre à la place de l'enfant en identifiant ce qu'il voit, ce qu'il dit, ce qu'il pense, ce qu'il ressent, ce qu'il entend, ce qu'il fait, quels sont ses problèmes et de quoi il a besoin. Nous avons travaillé en petits groupes de 2 ou 3 personnes et avons pris un temps de mise en commun.

Cette prise de conscience des besoins de l'enfant nous a servi de levier pour déterminer les valeurs, le ciment qui constitue les fondations de notre projet. Afin de nous aider, nous avons utilisé l'outil « **Le totem des valeurs** ». Il s'agit en réalité d'un jeu de cartes et chaque carte illustre une valeur (le nom y est noté). Sur la carte se trouve également une explication. Nous avons travaillé en petits groupes de 2 ou 3 personnes. Par cette activité, nous avons pris conscience de l'importance des mots. Les différents membres de l'équipe avaient une

représentation différente d'une même valeur. Lors de la mise en commun afin de constituer le totem, nous avons pris le temps de définir chaque valeur afin que tout le monde puisse avoir la même représentation. Pour chaque valeur découle alors une classification en trois colonnes : les objectifs, les actions et les moyens qui nous mettrons en œuvre durant ces cinq prochaines années.

L'outil « OUPP'S » vous propose bien d'autres animations que nous n'avons pas encore exploitées en équipe, mais qui sont sans nul doute toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Construire un projet pédagogique en équipe est une activité riche qui soude les liens entre les personnes. Elle demande à chaque membre d'être à l'écoute de l'autre. Nous naviguons ensemble, dans le même bateau et vers une même direction. Et pour entamer ce grand voyage, il faut prendre le temps !

« Avoir du temps, c'est posséder le bien le plus précieux pour celui qui aspire à de grandes choses ».

Plutarque



Le chemin de la participation

Extrait de la boîte à outils OUPP's

INTRODUCTION

La **participation** est une mission que l'on se doit de travailler en EDD. Ce n'est pas toujours évident néanmoins. Y a-t-il une bonne façon de faire ? Oui, selon l'**échelle de Hart**, il y a des paliers qui nous indiquent où nous nous positionnons dans la sphère participative: de l'échelon le plus bas, où l'enfant "*ne fait rien*", à l'échelon le plus haut, où les projets/activités sont pensés par les enfants, pour les enfants et faits par eux de A à Z.

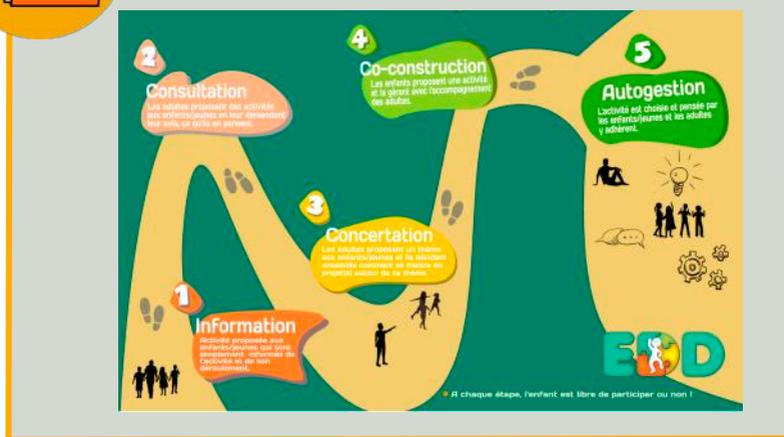
Nous avons envie de vous proposer une version plus souple de l'échelle de Hart; une vision nuancée bien que fondamentalement identique.

Nous considérons l'enfant au centre des priorités et notre devoir est de l'accompagner jusqu'à le rendre totalement autonome dans ses actions mais aussi dans ses décisions. Tout comme l'enfant qui vient au monde et qui grandit, riche des expériences acquises tout au long de sa vie, nous vous proposons un chemin jalonné d'étapes où chaque expérience de participation fait grandir l'enfant jusqu'à arriver au bout du chemin, étape "ultime" de la participation.

EN COMPLÉMENT DE CE NUMÉRO DE LA FILOCHE



LE CHEMIN DE LA PARTICIPATION



Droits de l'Enfant et projet pédagogique



Le projet pédagogique, c'est ce truc, ce machin, ce bidule... C'est parfois cet éléphant dans un magasin de porcelaine : difficile à gérer, à canaliser, à vivre sereinement.

Les Droits de l'Enfant, c'est cet autre truc, machin, bidule... un groupe de mots devenus plus courants, employés à toutes les sauces (politiques). C'est cette idée imposante, respectable, inspirante... mais qu'on ne sait pas toujours par quel bout prendre !

Heureusement, il y a aussi la Fédé. Et la Fédé, justement, elle voudrait vous aider à mettre un peu du deuxième dans le premier !

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

En quelques mots

Les Droits de l'Enfant, c'est un **ensemble de droits, de garanties, de prérogatives, reconnu(e)s aux enfants (0 à 18 ans) parce qu'ils sont des humains et des personnes à part entière, avec des capacités propres (présentes ET en devenir)**. Donner des droits aux enfants, c'est tout à la fois reconnaître qu'ils peuvent être sujets, acteurs de leur vie, et chercher à mieux les accompagner en reconnaissant certaines particularités et fragilités propres à la période de l'enfance.

Faire vivre les Droits de l'Enfant en EDD, c'est (par exemple) :

- Donner la parole aux enfants
- Les faire participer
- Défendre leurs droits à des loisirs et au temps libre
- Faire vivre leur droit à un traitement égalitaire
- Contribuer à leurs droits à l'information et à l'éducation
- Les sensibiliser sur leur santé et leur alimentation
- ...

Les Droits de l'Enfant, c'est entendre et prendre en compte le point de vue de l'enfant, l'aider à l'exprimer, le traiter avec respect.

Les Droits de l'Enfant donc, **c'est quand je mets l'enfant au centre...** L'objectif au cœur de chaque EDD !

Et **ça ne s'improvise pas** : ça se réfléchit, se prépare, se décortique en équipe... et ça se

met en place, se communique, s'adapte avec les enfants et leurs familles.

Alors... OUI à une **inclusion pleine et entière des Droits de l'Enfant dans le projet pédagogique**. Pour les inclure plus facilement, découvrez nos fiches d'activités, à vivre en équipe et/ou avec les enfants de l'EDD : baopp.ecolesdedevvoirs.be/category/place-aux-enfants-jeunes/

Et pour mieux connaître les Droits de l'Enfant et les prendre plus en considération dans votre vie d'équipe et d'EDD, découvrez le mini dossier, concret et pratique : baopp.ecolesdedevvoirs.be/2020/08/06/a-la-decouverte-des-droits-de-lenfant/

Ho Ho Ho et.... Joyeux Droits de l'Enfant à tous et à toutes !





Belle collaboration entre deux EDD pour lutter contre la pauvreté

Le mercredi 14 octobre, l'Ecole de Devoirs Le Gai Savoir a accueilli l'EDD des Cracks-en-tout afin de mener une action toutes et tous ensemble pour la Journée Mondiale de Lutte Contre la Pauvreté du 17 octobre 2020.

| Maud Hanappe, animatrice à l'EDD Gai Savoir du CAL Namur

Venus avec leur jouet préféré, **les enfants ont créé des calicots portant leurs revendications** sur des thèmes divers : chômage, soins de santé, éducation, accès au sport.... Les jouets sont ensuite sortis manifester !

A partir de mises en situations, nous avons aussi tenté de comprendre à quoi sert la sécurité sociale. C'est un sujet complexe que les enfants ont découvert en cherchant des indices cachés un peu partout dans le local...





Projet « Silhouettes manifestantes » de l'École de Devoirs « Du Bon Temps »

Notre Ecole de Devoirs a réouvert ses portes le 2 juin 2020 après plusieurs semaines de fermeture liées à la crise sanitaire. Certains enfants sont revenus et d'autres non. En effet, des parents craignaient pour la santé de leur progéniture et préféraient attendre le mois de septembre pour les réinscrire. Nous avons proposé aux enfants de s'exprimer sur leur vécu durant le confinement (ce qui était bien, moins bien, ce qui a manqué ou non, ce qui pourrait changer).



| L'équipe de l'École de Devoirs « Du Bon Temps » de la Mj 404 de Couvin

Dans un premier temps, les enfants ont exprimé leur vécu, sans filtre et sans censure, sur cette période de 2 mois et demi, sans école et sans (ou très peu de) contact(s).

Certains ont trouvé chouette de passer plus de temps en famille, d'autres non car les parents sont séparés et ils n'ont pas pu voir un de leurs parents, contents de ne plus aller à l'école, de ne plus avoir de devoirs, réflexion sur une autre école, réflexion sur le personnel soignant, sur la crise économique ...

Dans un deuxième temps, au travers d'images, magazines, photos de presse, les enfants ont pu découvrir ce qu'était une manifestation :

C'est quoi manifester ? A quoi ça sert ? Quelle posture physique prennent les gens qui manifestent ? Les différentes formes de manifestation : pacifique, violente, animée, festive...

Devinez pour quelles causes ces gens manifestent ? (Uniquement des femmes, drapeaux brûlés, drapeaux étrangers, masques colorés ...).

Ensuite, les enfants devaient choisir une posture de manifestant à montrer au groupe.

L'animatrice a proposé aux enfants de se mettre en duo. Un enfant se couche sur un carton pendant que l'autre contourne le corps pour faire apparaître une silhouette de manifestant (poing levé, V de la victoire, lancé de pavé ...). Et vice versa.

Ensuite, ils ont choisi un slogan avec le changement désiré suite au confinement.

Par après, les enfants ont pu remplir leur manifestant avec de la peinture ou en collant des images découpées.

Durant 3 mercredis, une vingtaine d'enfants a réalisé ainsi des silhouettes manifestantes. 15 silhouettes sont finalisées. Nous aurions pu encore continuer quelques mercredis mais la rentrée de septembre a permis à chaque enfant de retrouver son groupe respectif (les petits 6-9 ans et les moyens 9-12 ans). Le projet garde néanmoins tout son sens car ces silhouettes seront installées lors de la Journée "portes ouvertes" du dimanche 27 septembre, et par la suite nous espérons les utiliser dans l'espace public lors d'événements culturels.



Voyage autour du monde pour l'EDD Coala de Gembloux

Cette année, les congés d'été ont été bousculés par la crise sanitaire... et très peu de nos enfants ont pu voyager... Nous avons donc décidé de les faire voyager au sein de notre EDD.

| Emilie VANDEPLAS, Coordinatrice de l'EDD Coala de Gembloux

En début d'année, nous avons d'abord pris nos marques, appris à nous connaître, créé du lien entre nous, essayé de créer un groupe respectueux, solidaire, à l'écoute... en organisant diverses activités : de la coopération et des jeux coopératifs, des jeux sur les émotions, des sorties conviviales, la construction d'une charte de vie,... Et dès le 12 octobre, nous étions prêts à voyager vers d'autres univers... Les enfants ont alors reçu un passeport-carnet de voyage et un ticket d'embarquement afin de décoller vers notre première destination. Nous avons transformé une pièce en intérieur d'avion (hublot sur les fenêtres, rangées de sièges numérotés, chariot d'en-cas, tenues vestimentaires,...). Tout avait été installé afin que les enfants s'y croient réellement. Ils ont été accueillis par le commandant à l'entrée de l'avion, le steward a vérifié leurs documents, ils ont été installés à leur siège, où ils ont pu alors entendre et voir les mesures de sécurité, etc. Une fois l'avion décollé, ils ont même pu profiter d'un goûter et d'un rafraîchissement servi par notre charmante hôtesse. Tout a été mis en place

pour leur faire vivre un agréable vol.

Après une zone de turbulence, nous avons pu atterrir et rencontrer, dès la sortie de l'appareil, Manuel le Mariachi qui nous a souhaité la bienvenue au Mexique pour ces prochaines semaines, pendant lesquelles nous aurons l'occasion de découvrir le pays à travers différentes activités ludiques et dynamiques (grands jeux, activités culinaires, créations artistiques, fête mexicaine...).

Toutes les 3-4 semaines, nous reprendrons l'avion pour partir à la découverte d'un nouveau pays (Egypte, Japon, Espagne, Italie, Kenya, etc.): ses paysages, ses coutumes et nous y goûterons même quelques plats typiques.

A la fin de l'année, nous réaliserons une exposition afin de présenter tout ce que nous avons découvert, créé, vécu durant nos voyages.





L'odyssée des Maximonstres... ou comment une petite EDD a fait face au Covid

L'École de Devoirs de Peruwel a eu l'envie de faire face de manière originale à la situation que nous avons vécue. Est née l'idée de faire une BD et de mettre en images l'aventure des Maximonstres.

Sur base des souvenirs figés en photos de projets autour de l'écologie et de l'environnement auxquels ils avaient participé, les enfants, aidés de leurs animatrices, ont élaboré un chouette scénario autour de la résistance face au virus.

QUI SONT LES MAXIMONSTRES ?

Les héros de cette EDD qui résiste à l'envahisseur, à ce satané Covid.



L'HISTOIRE ?

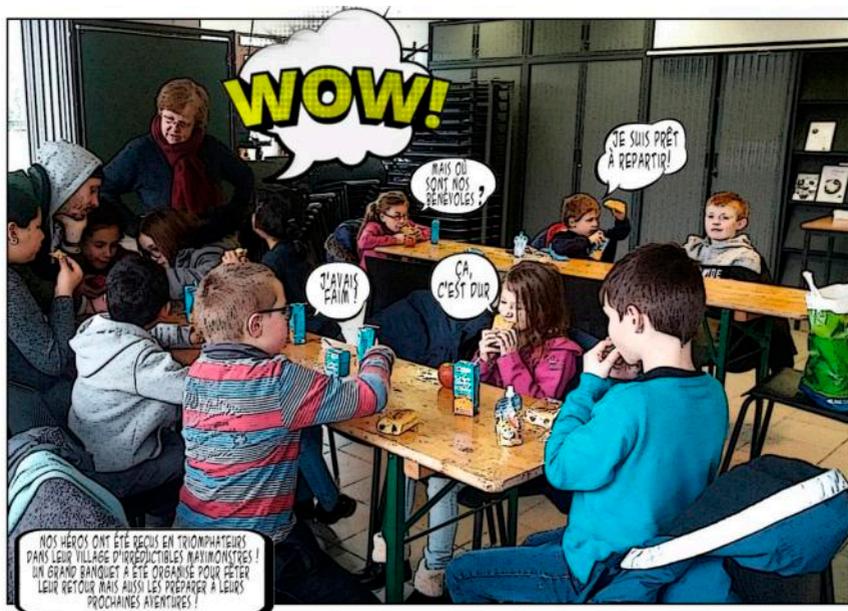
Les maximonstres, en balade en forêt, construisent des gris-gris et autres sculptures végétales pour se protéger et faire fuir le covid. La nature étant plus forte que ce virus. Ils résisteront !



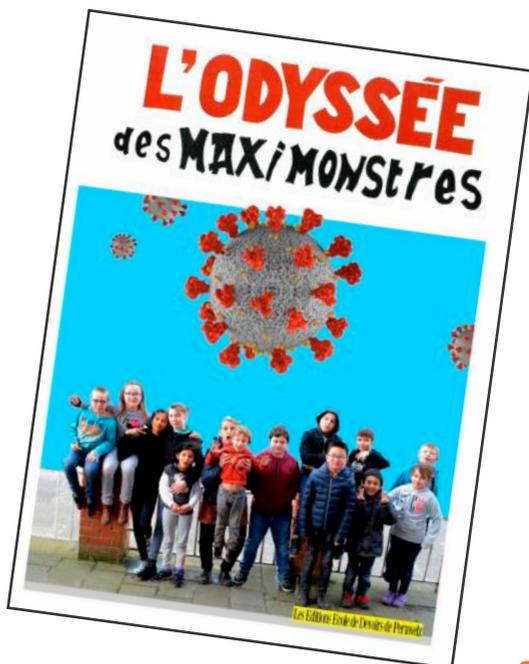
Ils réalisent également une potion magique à base de savon qui sert de geste barrière contre l'envahisseur, des robots destructeurs de virus à base de plastique recyclé,... et tout un tas d'autres activités pour mener la résistance.



DE VRAIS HEROS NOS MAXIMONSTRES !!!!



Félicitations à l'EDD de Peruwelz, aux enfants et aux animatrices pour cette belle réalisation !





La Filoche est la revue trimestrielle de la FFEDD et des Coordinations régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.
 Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
 Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de modification d'abonnement ou de désabonnement :
 info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs c'est...

Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre

- Susciter le goût et l'envie d'apprendre.
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages.
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie

pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.

Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant.
- Laisant un temps pour le goûter.

Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique.
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes.
- Sorties culturelles.
- Participation à la vie du quartier ou de la commune.
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.

www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR LUXEMBOURG